

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
15/05/2019	27/05/2019	2019-8299

1. Intitulé du projet

BOISEMENT DE TERRES A SAINT MAXIME

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom GUERIN

Prénom MARYSE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47C	BOISEMENT DE TERRES

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Boisement de terres en peuplier
Terres en prairies artificielles.

4.2 Objectifs du projet

Production de bois d'œuvre peuplier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Broyage
- Plantation de peuplier à $7m \times 7m$
- Pose de protection chevron.
- Entretien des interlignes au covercrop ou globroyeur tous les ans
- Taille de formation et élagages pour constituer une bille droite et sans nœud sur 6 à 7m.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
HA	5,0709 ha.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de
Saint Maxire (79)
Moulin de Perigny
Section F
Parcelles n° 215, 216,
228, 230 et 235

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒

	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒
Emissions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pas nécessaire

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

NORT

le,

29/03/2019

Signature

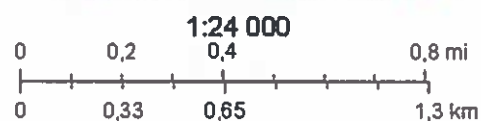


Alliance Forêts Bois



avril 26, 2019

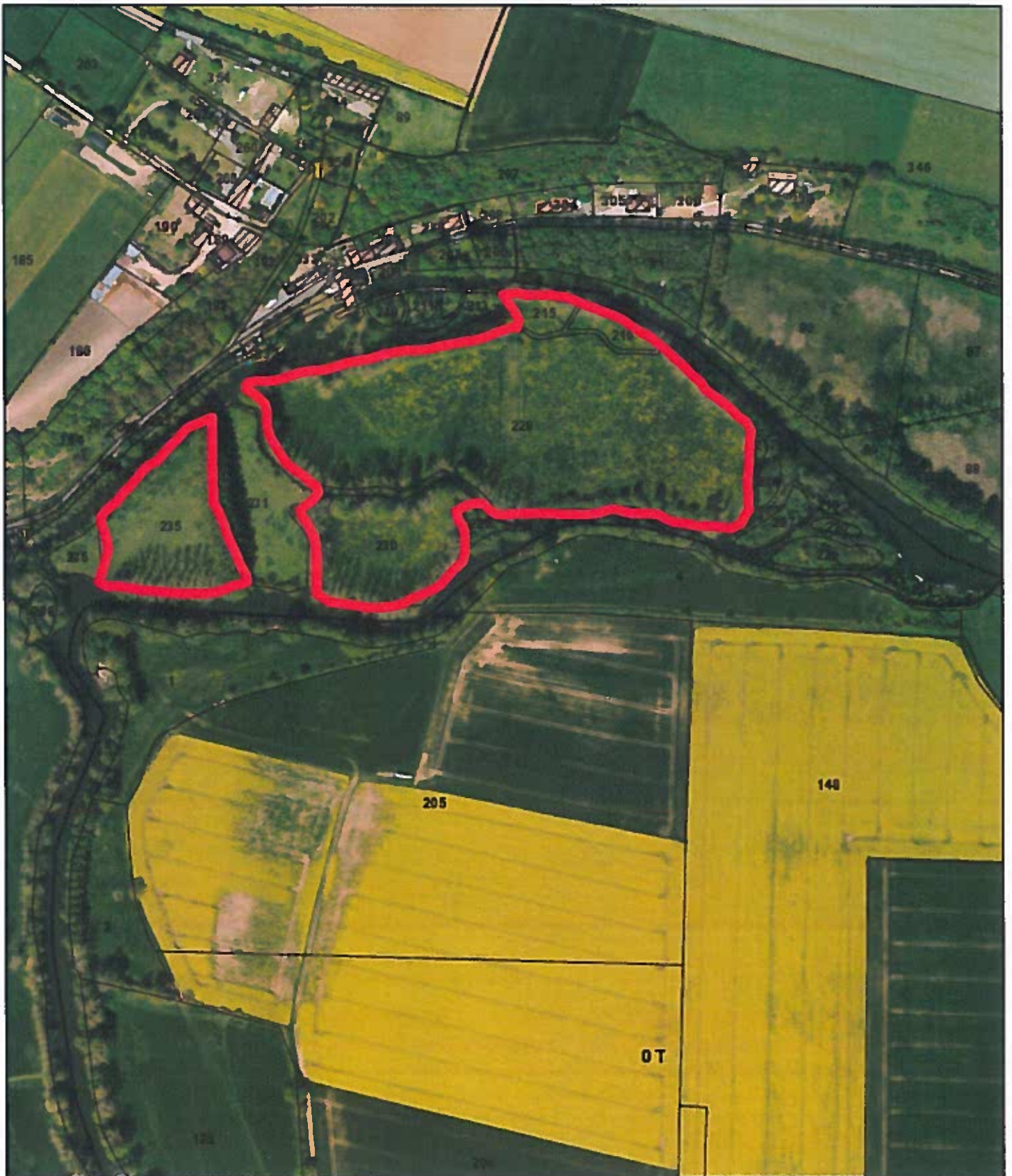
[Handwritten signature]



Esri France, IGN, Here, InterMap; Copyright © 2019 IGN

Alliance Forêts Bois

Alliance Forêts Bois



avril 26, 2019

 Override 1



1:3 600
0 0,03 0,06 0,12 mi
0 0,05 0,1 0,2 km

Esri France, IGN, Here, InterMap, Esri France 2019, Esri France - IGN

Agence POITOU - VAL DE LOIRE

13, rue la Croix de Cadoue
86240 SMARVES - France
Tél. : +33 (0)5 40 120 250
Fax : +33 (0)5 40 120 251
E-mail : contact.poitou-vdl@alliancefb.fr
www.allianceforetsbois.fr

DREAL Nouvelle Aquitaine
Mission Evaluation Environnementale
Cité Administrative – Rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX CEDEX

Dossier suivi par : Frédéric Filet

Tel : 06.73.47.59.48

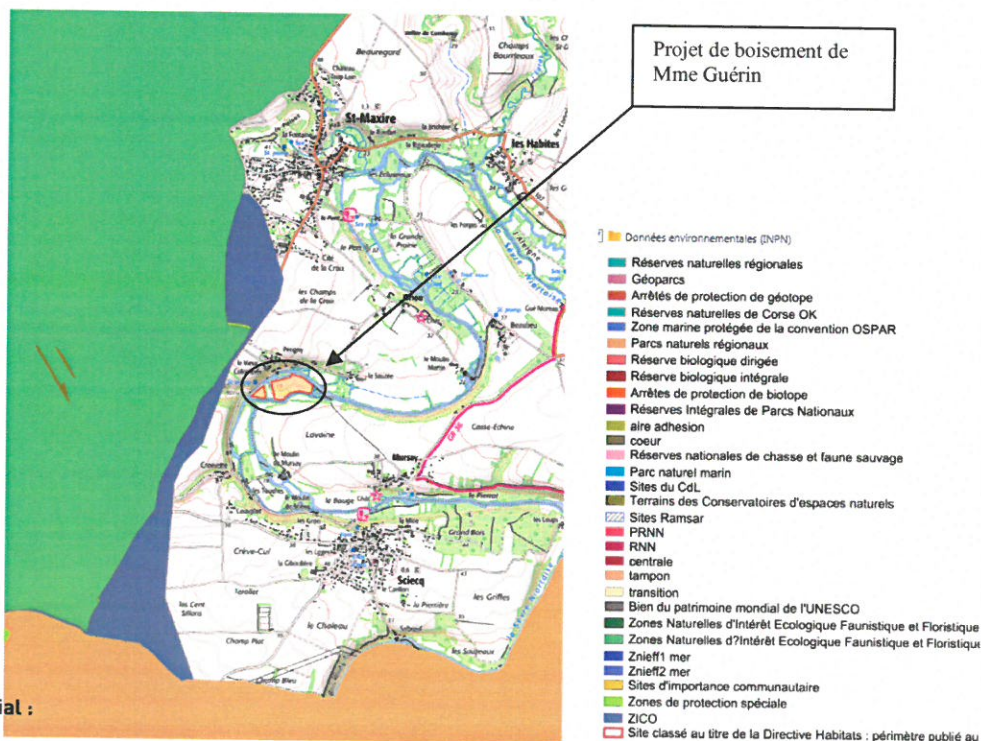
Mail : frederic.filet@alliancefb.fr

Vos références : 2019_8299_HG incomplet

Affaire suivi par Hélène GRAND

Madame,

Suite à votre demande de complément d'information concernant le dossier de Mme Guérin à St Maxire référencé ci-dessus, je vous confirme que le projet de boisement n'est pas situé dans les zones recensées pour leurs enjeux faunistiques et floristiques. Ci-dessous le plan du projet avec la carte des données environnementales :



Siège social :

80-82, route d'Arcachon - CS 80416 - Pierroton - 33612 CESTAS Cedex - France
Tél. : +33 (0)5 40 120 100 - Fax : +33 (0)5 40 120 101 - E-mail : contact@alliancefb.fr

Société Coopérative à capital variable - RCS Bordeaux 534 770 268 - N° SIRET : 534 770 268 000 17 - N° TVA Intracom. : FR74 534 770 268
Code APE : 0220Z - N° agrément : 11 192 - N° certiphyto : AQ01742 pour l'activité d'application en prestation de service - N° ORIAS 16002094 www.oriass.fr

A noter que la vallée est, à cet endroit, protégée des vents dominants d'ouest et du sud par le coteau cernant le méandre de la Sèvre. D'ailleurs aucun des peupliers qui bordaient antérieurement les terres que nous proposons de boiser n'avaient subi de dégâts de tempête alors qu'ils étaient âgés de plus de 30 ans.

Par conséquent, l'exposition aux aléas climatiques ne constitue pas un risque important dans ce projet.

En ce qui concerne l'aspect biodiversité, nous avons prévu de ne pas planter de peuplier à moins de 5m des berges. Nous maintiendrons les ripisylves lorsqu'elles sont présentes et les laisserons se constituer naturellement lorsqu'elles sont absentes. Par ailleurs, nous avons prévu d'installer 3 cultivars de peuplier différents sur ce boisement afin d'avoir une diversité génétique satisfaisante pour une telle surface.

Enfin le programme d'entretien de ce boisement intègre un girobroyage annuel des parcelles plantées favorisant ainsi l'installation et le maintien d'une strate herbacée de type prairie conférant à ce milieu une grande richesse au niveau biodiversité.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de secteur,


ALLIANCE FORETS BOIS
Frédéric FILET
Chef de Secteur Sylviculture
13, rue La Croix de la Cadoue
86240 SMARVES
Port : 06 73 47 59 48 - Fax : 05 40 12 02 51